CSN unité

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca
Conseil central du Montréal métropolitain CSN

Avril 2010
Volume 24, numéro 4

CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
est publié à 2800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneault
Coordination et rédaction :
Anne Leblanc
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Aude Sainte-Marie
Photographies : Michel Giroux, Aude Sainte-Marie
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
aude.sainte-marie@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Avril

6, 7 et 8
Éxécutif syndical I

7
Assemblée générale

12 et 13
Treasurer

14 et 15
Délégué-es de département

19 et 20
Initiation à la santé sécurité

21 et 22
Initiation to health and safety

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Place à la Marche mondiale des femmes

Après avoir souhaité la bienvenue à toutes et tous, lors de l'assemblée générale du 3 mars, **Gaétan Châteauneuf**, président du CCMM, a fait un tour d'horizon des dossiers qui ont retenu notre attention au cours du mois de février. Tout d'abord, il a abordé le dossier des finances publiques du Québec. Le 3e fascicule du Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, nommé par le gouvernement, vient de paraître. Les travaux du comité ainsi que la sortie de Lucien Bouchard concernant la hausse des frais de scolarité et la position de l'Institut économique de Montréal sur les régimes publics de retraite ne sont que quelques éléments qui dévoilent l'attaque concertée de la droite pour la privatisation des services et pour des politiques monétaires défavorables aux travailleuses et aux travailleurs. Le CCMM s'est engagé dans la campagne *Se donner le Québec qu'on veut!* en amorçant une tournée des députés de la région pour tenter de les convaincre de ne pas suivre ou entériner les recommandations du comité consultatif. L'assemblée générale a aussi débattu et adopté une résolution rejetant les recommandations dudit comité. De plus, le conseil central a adhéré à la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics.

En fond de scène, la négociation des secteurs public et parapublic qui s'intensifie aux tables sectorielles. Le Front commun garde toujours le cap vers un règlement le 31 mars. Une manifestation nationale se tiendra le 20 mars en appui à la négociation et pour la préservation de nos services publics. Le président invite les militantes et les militants à y participer en grand nombre. Le président a ensuite souhaité un bon 8 mars à toutes les femmes et a félicité le comité de la condition féminine du CCMM pour son excellent travail. À cette occasion, Véronique De Sève, 1re vice-présidente, et Chantal Lapanne, responsable de la condition féminine, ont brossé un historique de la Marche mondiale des femmes (MMF). Véronique De Sève a ensuite présenté les représentantes de cinq syndicats, chacun d'eux parrainant une revendication de la MMF. Tour à tour, elles ont expliqué les revendications.

Grève générale illimitée

Francis Lagacé, président du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal – CSN (SCCCUM-CSN) et aussi deuxième vice-président du conseil central, accompagné de plusieurs membres du syndicat, a fait le point sur leur conflit. En grève générale illimitée depuis le 24 février dernier (voir article en page 7), le SCCUMM dénonce l'attitude méprisante et l'entêtement de l'université dans cette négociation. Une résolution d'appui aux grévistes a été adoptée par les délégué-es.

Raffinerie Shell

Michel Ducharme, président du Conseil régional FTQ - Montréal métropolitain et Jean-Claude Rocheleau, président du Syndicat de la raffinerie Shell de Montréal-Est – FTQ étaient présents afin de promouvoir les positions du comité de survie de la raffinerie Shell. Le comité est contre la fermeture de la raffinerie et sa conversion en terminal, car cela aura des impacts négatifs, entre autres, sur le maintien des emplois, le coût du litre d'essence et l'autonomie énergétique du Québec ●

Jean-Claude Rocheleau et Michel Ducharme

Les militantes syndicales expliquant les revendiations de la MMF

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 92 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Pour l'économie du Québec, des choix s'imposent

Par Dominique Daigneault
secrétaire générale du CCMM-CSN

Le Québec croule sous les dettes et l'État dépense trop. Il faut effectuer des compressions budgétaires draconiennes, augmenter les tarifs et confier nos services publics au privé si l'on veut sauver les finances publiques. Vous n'êtes pas d'accord? Pourtant, toutes les opinions semblent converger dans le même sens, comme s'il n'y avait qu'une seule voie de sortie de crise. À ce sujet, je vous invite à lire l'article (en page 4) de Flavie Achard, responsable du comité éducation du conseil central, qui nous décrit bien comment s'est récemment déployée cette pensée unique. En effet, en peu de temps, l'opinion publique a été bombardée de chiffres et de solutions qui vont tous dans le même sens que celui du Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, comité mandaté par le ministre des Finances, Raymond Bachand, pour contribuer à la réflexion prébudgétaire. Quelques exemples de leurs solutions : augmentation d'un point de la TVQ, hausse du tarif d'électricité patrimonial de 0,015$, mise en place d'une contribution santé de 25$ par visite médicale, services ambulanciers assumés entièrement par les utilisateurs, hausse des frais de scolarité à l'université, hausse des frais de garde de 7$ à 10$, etc. Le comité propose aussi de plafonner les dépenses de programmes à 2,5% alors que la moyenne était de 4,6% pour les dernières années.

Du côté du parti Québécois

Quelles orientations le Parti Québécois se donnera-t-il en matière d'économie? Si l'on en croit certaines pistes explorées dans son document *Plan pour un Québec souverain : tout peut changer,* soumis aux débats lors du colloque *Gouvernement souverainiste et création de la richesse,* on peut s'attendre à ce que celles-ci constituent le dernier clou planté dans le cercueil de la social-démocratie au PQ. L'intervention de l'État dans le développement économique n'est pas remise en question et on y trouve certes des éléments de réflexion qui en valent la peine, mais tout ceci repose sur une prémisse troublante qui colore l'ensemble de l'œuvre, soit l'éloge de la richesse individuelle. Ainsi, pour le PQ, il faut des individus riches pour que la société devienne plus riche et la redistribution de la richesse ne se fait pas par le biais des impôts. En effet, en page 29 du document, on peut lire que ce sont les entreprises riches qui font les individus riches et que par conséquent «il faut optimiser la fiscalité des entreprises et des particuliers en vue de créer de la richesse». On peut aussi y lire que «les taxes à la consommation élevées encouragent l'épargne, tandis que les impôts sur le revenu élevés découragent le travail et favorisent la consommation». Si ce document et ce colloque ne se présentaient pas comme étant une réponse directe aux consultations prébudgétaires, une telle position a le mérite de nous éclairer quant à la façon dont le PQ se gouvernera lors du dépôt du budget!

Nos solutions

Contrairement à ce que l'on tente de nous faire avaler, il y a d'autres solutions que celles que nous serinent les tenants de la droite. Ainsi, à l'instar d'économistes de gauche, de la CSN et de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics, dont le conseil central est membre, nous croyons que l'amélioration des finances publiques doit se faire dans le cadre d'un véritable pacte social fondé sur la nécessité des services publics et sur le maintien des mesures de protection sociale comme facteurs de redistribution de la richesse. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement doit reporter son échéancier de retour à l'équilibre budgétaire et renoncer à toute hausse de tarifs ou à des coupes dans les services. Il doit financer adéquatement les services publics et abandonner toute velléité de les privatiser. Enfin, l'amélioration des revenus de l'État doit se faire sur la base d'une fiscalité juste et progressive qui met à contribution les particuliers et les sociétés les plus fortunés de façon équitable.

C'est une question de choix de société et c'est le nôtre!

Le discours sur les finances publiques

Au royaume de la pensée unique

Les stratégies de conditionnement de l'opinion publique sont utilisées depuis longtemps par les politiciens et les faiseurs d'opinions. Le procédé a récemment atteint des sommets avec les deux sorties publiques de Lucien Bouchard et la publication des trois fascicules du Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques chargé par le ministre des Finances, Raymond Bachand, de le conseiller pour le prochain budget provincial.

Ces interventions publiques font suite à celles de l'Institut économique de Montréal, du Conseil du patronat et autres groupes de pression de droite. On nous inonde de constats et de chiffres en apparence incontestables qui brossent un tableau plus noir que noir des finances publiques : la crise est telle qu'on va frapper un mur, la dette est hors de contrôle, etc. Des appels au gros bon sens et à la lucidité sont lancés : les Québécoises et les Québécois ne peuvent plus se permettre les mêmes programmes gouvernementaux et les mêmes services publics. Il faut un nouveau pacte avec la population. Les solutions proposées vont toutes dans le même sens : augmentation généralisée de la TVQ et des tarifs : frais de garde, frais de scolarité universitaires, tarifs d'électricité, ticket modérateur en santé, paiement des médicaments à l'hôpital, etc. Nous sommes ici au royaume de la pensée unique.

Des faits à relever

Les propositions relèvent plus de l'idéologie que de la science économique. Comment ne pas relever le fait que trois des quatre membres du Comité consultatif de M. Bachand sont reliés au groupe CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations), groupe de recherche on ne peut plus conservateur? Que M. Montmarquette soit celui qui avait produit en 2008 un rapport prônant une généralisation de la tarification? Que la sortie du troisième fascicule ait été devancée d'une dizaine de jours pour se faire la journée même où le Front commun tenait une manifestation à Québec? Que Lucien Bouchard ait fait sa deuxième sortie sur le dégel et la déréglementation des frais de scolarité universitaires devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et qu'il était accompagné de 15 «citoyens» anciennement ministres ou députés (dont Mme Jérôme-Forget et M. Joseph Facal) ou ex-recteurs d'université?

D'autres façons de voir

Il y a pourtant d'autres façons d'analyser la situation et d'autres choix possibles. Malheureusement, on leur réserve peu d'espace médiatique. Citons l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), fondé par l'ex-premier ministre Jacques Parizeau, qui vient de publier un rapport intitulé *Il faut voir les choses autrement*. Il y a aussi l'Institut de recherche et d'informations socio-économique (IRIS) qui a publié des études sur différents sujets, dont les effets négatifs d'une augmentation des tarifs d'électricité sur les moins nantis. Également, le collectif appelé ÉCONOMIEautrement, regroupant une cinquantaine d'intellectuels progressistes, principalement des économistes, qui ont pour objectif de mettre sur la table des théories économiques et sociales différentes. Naturellement, il y a aussi les centrales syndicales, en particulier la CSN qui a publié le fascicule *Se donner le Québec que l'on veut*.

Des mythes à déconstruire

Ces différents groupes déconstruisent des mythes et sont en faveur, avec certaines nuances, de ce Québec que nous avons choisi, celui des services publics accessibles et de qualité. Ce choix est encore valable. Il a été financé par de l'argent venant de la fiscalité et non par la tarification tous azimuts. Le rétablissement d'une structure d'imposition plus progressive où les plus fortunés paient une part plus grande et où l'on élimine les privilèges demeure la solution la plus redistributrice de la richesse. Ce n'est pas là une solution démodée ou inadéquate comme on veut nous le faire croire. La «révolution culturelle» à laquelle nous invite le ministre Bachand n'est pas acceptable. Il s'agit là d'un «marché de dupes» (www.voir.ca/blogs/jose_legault) que nous devons dénoncer et rejeter sur toutes les tribunes ●

Flavie Achard
Comité éducation

www.irec.net
www.iris-recherche.qc.ca
www.economieautrement.org

28 avril, 10 heures

Observons une minute de silence

En 2009, au Québec, 185 personnes sont décédées à cause d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Le 28 avril, Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail, à 10 heures précises, dans tous les milieux de travail, observons une minute de silence en souvenir de celles et ceux qui ont perdu leur vie à la gagner.

Par ce geste symbolique, le Comité d'action en santé sécurité (CASS) du conseil central, à l'instar de la CSN, veut que tous les employeurs de la province reçoivent un message clair : Il faut que cela cesse et le meilleur moyen pour y parvenir est la prévention.

Les rapports d'enquête de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) sur les accidents de travail mortels, démontrent, la plupart du temps, que les employeurs ont fait preuve de négligence et d'improvisation quant au respect des normes en santé et sécurité. Ils sont fréquemment blâmés pour avoir effectué des opérations dangereuses ou érigé des installations déficientes. Pour plusieurs d'entre eux, *la prévention* est un terme qu'ils préfèrent ignorer car cela engendre des coûts. Cet esprit à courte vue les empêche de mettre sur pied des mécanismes visant à assurer des milieux de travail sains et sécuritaires, respectueux de celles et ceux qui fournissent leur force de travail.

Revendications

Même si les statistiques s'améliorent d'année en année, et cela en grande partie en raison du travail effectué par nos organisations, il faut réaffirmer nos demandes. Il faut poursuivre le travail sur l'élimination des dangers à la source et continuer d'exiger l'application de la Loi sur la santé et la sécurité du travail à tous les secteurs d'activité. On doit aussi poursuivre notre action syndicale, entre autres, en négociant des clauses de conventions collectives qui permettent du temps de libération pour agir en santé et sécurité et en revendiquant l'augmentation du nombre d'inspectrices et d'inspecteurs de la CSST ●

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

C'est sous le thème **Pour un Québec équitable** que se dérouleront les célébrations du 1er mai 2010. Un Québec équitable doit maintenir un système de santé public gratuit et universel et un réseau d'éducation accessible et de qualité. Il doit offrir des conditions de travail décentes à toutes et tous, l'accès à la syndicalisation et à la libre négociation et de vraies mesures pour contrer la pauvreté. Il doit aussi être le chien de garde de nos services publics en disant non à toute forme de privatisation. Soyons nombreuses et nombreux pour porter ces messages!

Pour un Québec équitable

Une manifestation aura lieu le samedi, 1er mai 2010.
Rassemblement à 12 h au métro Lionel-Groulx.

La CSN a lancé, le 26 février dernier, une campagne nationale d'appui aux 253 lock-outés du *Journal de Montréal*. Jetés sur le trottoir depuis plus de 14 mois, les membres du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal – CSN (STIJM-CSN) veulent rentrer au travail, et ce, depuis le 1er jour du conflit. Toutes les ouvertures et les tentatives du syndicat visant à relancer la négociation ont été vaines parce que l'employeur ne démontre que de la mauvaise foi. «Rien ne semble pouvoir infléchir la position de Quebecor qui utilise toujours la même stratégie pour arriver à ses fins : étirer indûment le lock-out afin de contraindre les travailleuses et les travailleurs en conflit à accepter son plan d'affaires comme préalable à toutes discussions» a déclaré, lors de la conférence de presse du lancement, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Avec cette campagne populaire, politique et publicitaire, le STIJM, le conseil central, la FNC et la CSN souhaitent augmenter les appuis aux 253 lock-outés afin d'encourager la reprise des pourparlers et que ceux-ci débouchent sur un règlement dans les meilleurs délais. La campagne se déploie sur trois volets. Tout d'abord, une pétition, expliquant le conflit et enjoignant le gouvernement à tout mettre en œuvre pour favoriser un règlement négocié, a été mise en ligne. Ensuite, des panneaux aux couleurs de la campagne ont été placés dans le Grand Montréal et un message radiophonique est diffusé sur les grandes chaînes. Finalement, une tournée des conseils municipaux et des députés fédéraux et provinciaux, là où le *Journal de Montréal* est distribué, a été enclenchée. L'objectif de cette tournée est de solliciter et de recueillir l'adhésion des élu-es à une solution négociée, et ce, en leur demandant de signer une déclaration qui invite les parties à négocier de bonne foi.

Appui des syndicats

Le Conseil central du Montréal métropolitain demande à tous les syndicats de la région d'appuyer la lutte du STIJM-CSN en signant la pétition et en la faisant signer par leurs membres. Il est possible pour les syndicats d'inviter des membres du STIJM-CSN à participer à une assemblée générale pour parler du conflit et sortir le *Journal de Montréal* des milieux de travail. Le conseil central suggère aussi l'adoption de la proposition suivante par l'assemblée générale des membres : *L'assemblée générale du Syndicat*, inscrire le nom, *invite ses membres et leurs proches à ne plus lire le* Journal de Montréal *et qu'elle s'engage à soutenir la lutte des 253 membres du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal-CSN afin d'exercer une pression sur Quebecor pour mettre fin au conflit.* (lorsqu'elle sera adoptée, transmettez la recommandation au conseil central, à l'attention de Charles Gagnon)

Toutes et tous derrière les lock-outés

L'amplification de nos actions est une preuve supplémentaire que «Le mouvement CSN en entier est derrière les lock-outés. Nous comptons nous déployer sur tous les fronts pour mettre fin à ce conflit insensé» de conclure la présidente de la CSN.

Solidarité!

www.csn.qc.ca

Grève générale illimitée

Respect SVP!

Outrés par l'attitude de fermeture extrême de l'employeur depuis le début de la ronde de négociation en septembre dernier, les chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal ont déclenché, le 24 février, la grève générale illimitée. Par ce geste, les quelque 2 433 passionnés de l'enseignement souhaitaient faire réagir l'employeur et espéraient que celui-ci s'attarde à négocier de bonne foi.

Lueur d'espoir

À la suite du déclenchement de la grève, l'employeur a démontré une certaine ouverture ce qui a apporté une lueur d'espoir aux syndiqué-es. Cependant, dès la semaine qui a suivi, c'est-à-dire celle de la relâche, les représentants patronaux n'ont pu s'asseoir à la table de négociation pour cause de vacances! Le syndicat en a donc profité pour organiser un *beach party* devant l'université, au pavillon Jean-Brillant. Le message était on ne peut plus clair : C'est quoi l'idée de partir en vacances lorsqu'il y a du monde sur le trottoir?

Reprise des pourparlers

Les négociations ont donc repris… après les vacances! Contre toutes attentes, des points importants ont été traités en phase exploratoire tels, la question salariale et de l'attribution, la clause de réserve et les professeurs retraités, les mesures disciplinaires et la pénalité en cas de désistement d'un contrat. Malheureusement, un sujet de discorde est apparu le 10 mars alors que les représentants de l'employeur ont proposé de garder la question des accompagnateurs de musique et des coachs vocaux pour la toute fin de la négociation. Précisons que l'université désire que ce groupe de chargé-es de cours ne soit plus couvert par la convention collective.

Pour Francis Lagacé, président du syndicat, cette demande n'était ni plus ni moins qu'une tactique vicieuse visant «à laisser pour compte les personnes concernées une fois que tout aurait été réglé ailleurs», ce qui est hors de question pour le syndicat.

Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal-CSN (SCCCUM-CSN) ne semble pas au bout de ses peines. En effet, vers la mi-mars, l'institution d'enseignement supérieur a affirmé, sur son site Internet, avoir offert une journée de négociation supplémentaire pour accélérer le processus de négociation. Les membres du comité de négo du SCCCUM ont été choqués par cette affirmation puisque ce sont eux qui ont fait la proposition et que l'université l'a refusée!

Une offre globale et finale

Le 16 mars dernier, la partie patronale a déposé une offre globale et finale. Pour les membres du comité de négociation syndical, cette offre est inacceptable. Réunis en assemblée générale, le 18 mars, c'est dans une proportion de 84% que les membres du syndicat ont suivi la recommandation du comité de négo et ont massivement rejeté l'offre. De plus, conscients des impacts majeurs de la continuité de la grève sur les étudiants et sur eux-mêmes, les chargé-es de cours ont, au cours de cette même assemblée, profondément analysé et débattu de la situation. Au terme de ces débats passionnés, 77% des membres présents ont voté en faveur de la poursuite de la grève.

Ces enseignantes et enseignants ne manquent donc pas de détermination et veulent pardessus tout signer une convention collective qui est à la hauteur de l'attachement et de l'engagement qu'ils et elles ont pour leur profession : une convention qui transpire le respect!

Solidarité!

Le Cirque du Soleil, IKEA, le Canadien de Montréal...

Scrutés à la loupe

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM) ont rendu publics, le 11 février dernier, les résultats d'une recherche intitulée *Les entreprises ont-elles le souci de l'approvisionnement responsable au Québec?* Depuis 2008, la coalition a examiné les pratiques de 30 entreprises actives dans la province. Des compagnies telles le Cirque du Soleil, Bell Canada, Gaz Métro, IKEA, Wal-Mart et le Club de hockey Canadien ont été sous la loupe de la coalition en ce qui concerne leur politique d'approvisionnement responsable (PAR).

Rappelons qu'une PAR a pour but de fixer les critères économiques, environnementaux et sociaux qui encadrent les achats effectués par une organisation. Lorsque celle-ci adopte une PAR, elle s'assure que ses achats se feront dans le respect des droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, de l'ensemble des droits humains et de l'environnement. Les entreprises offrant des produits et services devront s'y conformer s'ils veulent compter parmi ses fournisseurs. Bien plus qu'une simple convention économique, une PAR est le reflet de toute une philosophie fondée sur la responsabilité sociale des entreprises et contribue au développement d'une économie fondée sur des principes de développement durable et de respect des droits humains.

Dans la recherche de la CQCAM, les informations recueillies sur les compagnies provenaient surtout de sources publiques telles un site Internet ou un prospectus. Plusieurs entreprises ont accepté de divulguer des informations supplémentaires en répondant à un questionnaire soumis par la coalition. Le rapport complet de la recherche est disponible sur le site Internet du CISO.

Un certain avancement

Les résultats de la recherche démontrent un certain avancement quant à l'adoption et à l'application d'une PAR dans quelques entreprises. On y voit une évolution de la pensée et des pratiques en matière d'environnement et de respect des droits fondamentaux. Cependant, il y a loin de la coupe aux lèvres. Pour Pierre Patry, trésorier de la CSN : «Il est plutôt troublant de constater qu'une entreprise comme Wal-Mart, dont les tactiques antisyndicales sont bien connues, inclue comme critère d'achat le respect des conventions de base de l'Organisation internationale du travail, dont le droit d'association et de négociation collective. De même, ce n'est pas parce qu'une entreprise défend des valeurs sociales que l'on n'y rencontrera plus de problèmes de relations de travail.» Il précise aussi que lorsqu'un syndicat est engagé dans la démarche avec l'employeur, les effets sont positifs et la dynamique plus respectueuse. De là l'importance et la pertinence de l'implication syndicale dans cet aspect de la lutte contre les ateliers de misère ●

www.ciso.qc.ca

2010 34e congrès

On manque pas de FRONTS !

Conseil central du Montréal métropolitain CSN

Un incontournable, le 34e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN qui se tiendra du 17 au 21 mai 2010, au Palais des congrès de Montréal.

Inscrivez votre délégation dès maintenant
en utilisant la lettre de créance envoyée dans tous les syndicats.

Le rôle des syndicats pour infléchir socialement l'économie

Soyez du rendez-vous solidaire

Nous sortons à peine de la récession. Comment allons-nous sortir de la crise? D'une certaine manière, le modèle québécois, dont le mouvement syndical est une composante majeure, a mieux résisté. Pour renforcer notre modèle tout en le renouvelant, il sera intéressant de chercher la manière dont collectivement nous pouvons faire encore le plein du pouvoir financier et économique des organisations syndicales. Tout ça pour imprimer au débat comme aux décisions publiques de véritables finalités sociales pour le développement de toute l'économie du Québec et de l'économie sociale en particulier.

Nos invités

Claudette Carbonneau, présidente de la CSN,
Gilles Dussault, président du SPGQ,
Michel Nadeau, directeur général de l'Institut de la gouvernance d'organisations privées et publiques,
Réjean Parent, président de la CSQ,
Hugues Sibille, directeur général délégué du Crédit coopératif,
Michel Venne, directeur général de l'Institut du nouveau monde, animateur de la table ronde.

La passion des êtres
Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Date : Le jeudi 22 avril 2010
Heure : 10 h
Inscriptions : 1 877 598-1666
Lieu : Hotel Sandman
Montréal-Longueuil
999, rue de Sérigny
Métro Longueuil

Capsule Environnement

2010, Année internationale de la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des espèces vivantes sur la terre, des virus aux mammifères. Elle définit aussi la dynamique des interactions au sein d'un milieu naturel. La biodiversité est généralement subdivisée en trois niveaux. Premier niveau, la *diversité génétique* qui définit l'ensemble de l'information relative aux gènes contenus dans les organismes. Deuxième niveau, la *diversité spécifique* qui établit la différence entre les espèces. Et finalement, la *diversité écologique* qui définit la différence entre les milieux naturels qu'ils soient marins, d'eau douce, de marais, terrestres, aériens ou autres.

Plusieurs millions d'espèces cohabitent sur la Terre. On estime le nombre de virus à 5000, les insectes à 950000 et 40000 espèces de crustacés ont été identifiées. C'est en masse de bibittes, direz-vous! Alors pourquoi l'Organisation des nations unies (ONU) a-t-elle décrété 2010, Année internationale de la biodiversité? Parce que, bien qu'il existe un phénomène d'extinction naturelle des espèces, le rythme des disparitions est 1000 fois plus élevé aujourd'hui qu'avant la période préindustrielle.

La biodiversité en danger

Chaque année entre 17000 et 100000 espèces s'éteignent et un cinquième des espèces actuelles aura disparu en 2030. Avec ces disparitions, il y a aussi des pertes associées aux services rendus à l'humanité par les espèces elles-mêmes. La surpêche, la pollution chimique, les déchets, les espèces invasives, la destruction d'habitats, les moyens de production et les changements climatiques sont des facteurs aggravants et constituent des menaces réelles au fonctionnement de la planète, des économies et des sociétés. La biodiversité est aussi un patrimoine naturel vital pour tous les peuples et tous les pays. Elle est fortement en lien avec les besoins essentiels de santé, d'alimentation et de richesse. Heureusement, de plus en plus de conventions ou lois de conservation et de protection sont élaborées. Il est souhaitable qu'elles s'intègrent davantage dans les politiques gouvernementales et industrielles ●

Isabelle Ménard
Conseillère syndicale
Service des relations du travail - CSN

Participons à l'effort planétaire!

La lutte aux changements climatiques se poursuit et parce qu'il est urgent d'agir tous ensemble pour protéger la planète, la 3e édition de la campagne *Défi Climat* est en marche.

La campagne 2009 a porté ses fruits :

Deux cent quatre-vingt-dix organisations partenaires à Montréal et Québec, 340000 personnes rejointes dans leur milieu de travail et d'étude et 36597 citoyens se sont engagés à poser un total de 178000 gestes .Ce qui équivaut à une réduction de près de 60000 tonnes de gaz à effet de serre (GES), soit l'équivalent du retrait de plus de 16000 voitures de la circulation annuellement.

Chaque geste compte

Joignez-vous au *Défi Climat 2010* et conviez vos collègues, votre famille et vos amis à poser ne serait-ce qu'un geste concret pour réduire les GES. Par exemple, parmi la vingtaine de gestes proposés, utiliser les transports en commun pour se rendre au travail ou réduire la température du chauffage.

Inscription citoyenne : Vous avez jusqu'au 30 avril 2010 pour vous inscrire sur le site Internet *Défi Climat*. Une campagne simple, efficace et gratuite!

Ensemble, relevons le *Défi Climat*!

www.deficlimat.qc.ca

La machine à Coke

Une machine à tuer?

L'affaire Coca-Cola, film documentaire sur Coca-Cola et les droits des travailleurs dans les usines d'embouteillage en Colombie, est percutant. En Colombie, depuis les 23 dernières années, tous les trois jours, un travailleur ou un dirigeant ouvrier est abattu par des brigades paramilitaires oeuvrant pour des compagnies sans scrupules prêtes à tout pour contrecarrer la syndicalisation. Et Coca-Cola pourrait bien avoir quelques squelettes dans le placard!

Après trois ans de tournage, les réalisateurs, German Gutierrez et Carmen Garcia dévoilent un pan obscur des activités de l'empire Coca-Cola en Colombie soupçonné d'être impliqué dans l'enlèvement, la torture et le meurtre de chefs syndicaux qui luttaient pour l'amélioration des conditions de travail. Les cinéastes suivent l'action de deux avocats américains en droit du travail, Daniel Kovalik et Terry Collingsworth, qui tentent de prouver la complicité de la compagnie. Gutierrez et Garcia accompagnent aussi le militant Ray Rogers, initiateur de la campagne américaine *Stop Killer Coke* qui appelle, entre autres, au boycottage des produits Coca-Cola.

Coca-Cola réagit

Le magnat de la boisson gazeuse n'a pas tardé à réagir à la sortie du film en tentant, par l'envoi de mises en demeure, d'en interdire la projection, et ce, tant en Amérique qu'en Europe. À Montréal, le collectif Cinéma Politica (créé par des étudiants de l'Université Concordia) a reçu une telle mise en demeure dans laquelle Coke affirmait que le film contenait des propos diffamatoires et violait des ententes de confidentialité. La compagnie allait même jusqu'à menacer le collectif de poursuites judiciaires. Ce dernier a fait fi des menaces et a maintenu sa programmation.

Geste concret à Montréal

En janvier dernier, les membres du conseil syndical, les membres de l'exécutif ainsi que les salariés du conseil central ont visionné le documentaire et ont eu le privilège de discuter avec le réalisateur après la projection. Interpellés à la suite de cette activité, les propriétaires du restaurant le Chaînon, Antonino Cammalleri et Vincenza Colletti, mieux connu sous les noms de Nino et Enza, ont accepté avec empressement de contribuer à la campagne de boycottage de Coca-Cola et ont posé un puissant geste de solidarité : ils ont retiré la machine à tuer!

http://killercoke.org

http://films.onf.ca/l_affaire-coca-cola

Ne les oublions pas

28 avril

Journée internationale de commémoration
des personnes tuées ou blessées au travail

Pour que leur souvenir
nous aide à améliorer
la santé et la sécurité au travail

CSN

SANTÉ
SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

FSC